

Royaume du Maroc
Ministère des Affaires
Et de la Coopération



المملكة المغربية
وزارة الشؤون الخارجية
والعلاقات

Direction des Affaires
Asiatiques et de l'Océanie

مديرية الشؤون الآسيوية والاقیانوس

Consultations Politiques Maroc-Japonaise

1. Ouverture (deux parties)

- * Se réjouir de la visite au Maroc du Ministre Délégué Japonais à l'occasion de la tenue des Consultations Politiques périodique entre les Ministère des Affaires Etrangères des deux pays ;
- * Souligner l'excellence des relations politiques entre les deux pays notamment après la visite d'Etat de Sa Majesté le Roi en 2005, la première d'un Monarque marocain ;
- * Manifester l'entière disposition du Maroc à poursuivre les échanges de vues concernant les principales questions régionales et internationales d'intérêt commun;

2. Situation Internationale: (abordée par le Maroc)

➤ **Question Nationale**

- * Informer la partie japonaise des efforts déployés par le Maroc, dans le cadre de l'initiative d'autonomie des provinces du sud ;
- * Remercier la Partie japonaise pour son soutien aux efforts des Nations Unies en vue de parvenir à un règlement définitif à la question du Sahara;
- * Evoquer la décision des services de renseignements japonais de classer le « polisario » parmi les organisations terroristes.

➤ **Situation au Proche Orient**

- * Confirmer que le Maroc, très concerné par le processus de paix au Proche Orient, n'épargnera aucun effort pour aboutir à une solution définitive à travers un règlement juste et légitime garantissant l'établissement d'un Etat palestinien viable dans toutes ses dimensions avec Al Qods comme capitale ;
- * Souligner que le Maroc et les états arabes « **considèrent** que les négociations reprises entre les palestiniens et israéliens, depuis juillet 2013, représentent un pas décisif sur la voie de la paix» ;

*Signaler que depuis le déclenchement de la crise en Syrie, le Maroc a adopté des positions claires et a toujours œuvré pour trouver **une solution politique, qui réponde aux aspirations légitimes du peuple syrien frère à la liberté, au développement et à la transition démocratique**. Le Maroc est pour une approche qui donne **la priorité à la dimension humaine** dans la crise syrienne ;

* Souligner que le **Maroc a pris part à toutes les initiatives et les efforts aussi bien sur le plan régional qu'international** visant à alléger les souffrances du peuple syrien, et à aider la population civile, en particulier les femmes et les enfants ;

* Rappeler l'organisation par le Maroc en septembre 2012 de la Conférence Internationale des amis de la Syrie ;

* Mentionner la mise en place, sur instruction de Sa Majesté le Roi, d'un hôpital de campagne au camp Zaatari, qui comprend toutes les spécialités médicales, et fournit tous les traitements et interventions chirurgicales à des dizaines de milliers de réfugiés syriens ;

* Rappeler la contribution du Maroc d'un montant de **quatre millions de dollars** lors de la Conférence Internationale des Donateurs, qui a eu lieu au Koweït le 30 Janvier 2013.

➤ **Situation en Afrique du Nord**

* Rappeler que le Maroc a toujours œuvré pour consolider ses relations avec les autres pays maghrébins tout en engageant un dialogue responsable et constructif pour un avenir fondé sur le respect de la souveraineté, de l'intégrité territoriale des états membres dans le respect des règles de bon voisinage ;

* Se féliciter de l'adoption d'une nouvelle constitution en Tunisie et réitérer le soutien du Maroc à ce pays frère dans ses « démarches visant à consacrer la démocratie et à renforcer la sécurité et la stabilité » ;

* Souligner le soutien du Maroc aux développements politiques survenus en Tunisie et sa solidarité avec le peuple tunisien ;

* Rappeler que le Maroc considère « la Nouvelle Libye », un partenaire primordiale dans l'édification d'un espace maghrébin et la concrétisation des ambitions des peuples de la région à l'intégration et le développement ;

* Réaffirmer l'importance de la stabilité de la Libye, et son impact sur la sécurité et la stabilité, notamment au sud de la Méditerranée et dans la région sahélo-saharienne ;

* Exprimer les préoccupations du Royaume du Maroc au sujet des actes terroristes et violences qui prévalent dans la région du Sahel et réaffirmer sa détermination à lutter contre toutes les mouvances terroristes qui exploitent la religion à des fins politiques ;

* Souligner que le Maroc adhère à toutes les conventions internationales qui visent à lutter contre le terrorisme.

* Rappeler que le Maroc a organisé en novembre 2013 la 2ème Conférence Ministérielle sur la Sécurité des Frontières qui a connue la participation de 19 pays et plusieurs organisations régionales et internationales ;

* Souligner que la préservation de la sécurité et la stabilité en Afrique du Nord et dans l'espace sahélo-saharien constitue une priorité pour le Maroc en raison des événements politiques, sécuritaires et économiques survenus dans la région qui ont accentué la problématique des réfugiés et de l'immigration illégale.

➤ **Situation dans la région de l'Extrême Orient (abordée par le Japon)**

* Souligner que le Maroc entretient d'excellentes relations politiques avec la plupart des pays asiatiques. Ces relations sont caractérisées par l'amitié, le respect mutuel et la concertation régulière sur les questions d'intérêt commun;

* Exprimer les préoccupations du Maroc concernant les ambitions nucléaires de la Corée du Nord;

* Mentionner que les relations avec les pays d'Asie ont connu une évolution positive ces dernières années à tous les niveaux: l'échange de visites de haut niveau, la signature des accords, et la tenue des commissions mixtes.

➤ **Relations avec l'Afrique**

* Souligner que les relations du Maroc avec les pays africains ont toujours été une priorité de sa politique étrangère;

* Mettre l'accent sur le fait que la plupart des visites de Sa Majesté le Roi à l'étranger étaient dans des pays africains, ce qui reflète l'importance que le Royaume du Maroc attache à l'Afrique; évoquer, à cet égard, la visite actuelle de Sa Majesté le Roi au Mali, en Côte d'Ivoire et en Guinée ;

* Souligner l'intérêt du Maroc de développer davantage la coopération économique déjà existante avec les pays africains (présence de nombreuses entreprises marocaines et des organismes publics dans le secteur bancaire, les télécommunications, la cimenterie, les mines, les transports et le logement) ;

* Le Maroc est le deuxième investisseur en Afrique après l'Afrique du Sud et le premier en Afrique sub-saharienne ;

* Mentionner que le Maroc a établi des relations de coopération avec une quarantaine de pays, régies par un cadre juridique comprenant plus de 500 accords, conventions et protocoles ;

* Evoquer, sur le plan de la formation, les bourses offertes aux étudiants subsahariens pour poursuivre leurs études au sein des universités et écoles du Royaume du Maroc;

* Se féliciter de la coopération réussie entre le Japon et le Maroc au profit des pays Africains Subsahariens ;

* Réaffirmer la disponibilité du Maroc à élargir cette forme de coopération pour englober d'autres secteurs ;

* Noter que le Maroc apprécie indéniablement les efforts du Japon pour le développement de l'Afrique qui, à travers la TICAD, continue de faire preuve d'une solidarité et d'un soutien remarquables vis-à-vis de l'Afrique et permet de renforcer la coopération Nord-Sud et Nord-Sud-Sud.

3. Coopération au niveau international

➤ Réforme du Conseil de Sécurité (abordé par le Japon)

* Souligner que le Maroc considère que la réforme du Conseil de Sécurité de l'ONU devra continuer à obéir à des principes permettant à ce processus de s'inscrire dans une dynamique constructive et reposer sur le consensus le plus large possible ;

* Réitérer le soutien du Maroc à la candidature du Japon pour un siège de membre permanent du Conseil de Sécurité des Nations Unies pour la période 2016-2017.

* Remercier le gouvernement japonais pour son soutien à la candidature du Maroc pour un siège de membre non permanent du Conseil de Sécurité des Nations Unies pour la période 2012-2013 ;

Position du Japon : il est en faveur d'un élargissement qui concernerait à la fois les membres permanents et non permanents du Conseil de Sécurité et qui s'étendrait aux pays développés et ceux en voie de développement.

➤ Soutien aux candidatures au sein des Organisations Internationales (abordé par le Maroc)

* Le Maroc a apporté son soutien inconditionnel à **16 candidatures japonaises** notamment à l'AIEA, l'OMC, le CDH, l'OMS, l'ECOSOC, l'OMI et la CIJ ;

* Le Japon a apporté son soutien inconditionnel à **2 candidatures marocaines** notamment la candidature de l'Ambassadeur Bennouna au poste de juge à la Cour Internationale de Justice et celle de Madame Najat Rochdi au poste de Directeur du bureau de Développement de Télécommunication de l'UIT ;

* Le Maroc et le Japon ont conclu des arrangements de **soutien réciproque pour 14 candidatures** ;

* Les demandes d'appuis sollicitées par le Maroc actuellement : au Conseil de l'Union Internationale des Télécommunications (UIT), au Comité du Règlement des Radiocommunications (RRB) de l'UIT, et au Comité des Droits de l'Enfant (CRC) ;

* Le Maroc a proposé un arrangement de soutien réciproque pour sa candidature à l'Organe International de Contrôle des Stupéfiants (OICS) et celle du Japon au Comité sur l'Élimination de toutes les formes de Discrimination à l'égard des Femmes (CEDAW).

➤ **Désarmement (abordé par le Japon)**

* Le Japon est favorable à la promotion du désarmement et la non prolifération nucléaire. A cet effet, il collabore étroitement avec d'autres pays en vue de prévenir la prolifération des Armes de Destructons Massives ;

* Le Japon considère que le Développement du nucléaire en Corée du Nord est inacceptable et craint que cette dernière ne se procure d'autres armes de destructions massives ;

* Le Japon dénonce également le développement du programme nucléaire iranien.



Volet économique des discussions

1. Economie et Coopération Technique (abordés par le Japon)

➤ Promotion des échanges et des investissements

* Se féliciter de la tenue en décembre 2013 à Tokyo en marge du 3ème Forum économique Japon/Pays Arabes d'un **séminaire sur la Promotion des Investissements Japonais au Maroc**. Ce séminaire a connu la participation de plus **d'une centaine de représentants d'entreprises et d'hommes d'affaires** japonais venus s'enquérir sur le climat des affaires au Maroc et les opportunités d'investissement ;

* Réaffirmer, à cet égard, l'entière disposition du Maroc **d'accorder les facilités nécessaires** aux investisseurs désirant s'installer au Maroc ;

* **Dans le même sillage, se féliciter de la décision de l'Organisation Japonaise de Commerce Extérieur (JETRO) d'ouvrir un bureau régional dans notre pays**. Cela permettrait de rapprocher les investisseurs japonais de la dynamique positive dans laquelle évolue l'économie marocaine dont l'une des priorités est l'ouverture sur le continent asiatique ;

* Souligner que parmi les propositions du Ministère Déléguée chargé du Commerce Extérieur, figure la proposition de conclure un accord de coopération entre « Maroc Export » et « JETRO » (un projet fourni par la partie marocaine est joint en annexe)

* Mentionner le Mémoire de Coopération signé entre l'Agence Marocaine de Développement des Investissements (AMDI) et le Centre Japonais de Coopération pour le Moyen Orient (JCCME) à Tokyo en décembre 2013 ;

* Rétérer la proposition marocaine de **renforcer le cadre juridique entre nos deux pays**, notamment par la conclusion de l'accord " sur la Protection et la Promotion des Investissements" ainsi que " la Convention sur la non double imposition et la prévention de l'évasion fiscale".

➤ 4ème Forum Economique Japon/Pays Arabes

* Rappeler la participation de Madame la Ministre Déléguée aux travaux de la 3ème édition qui s'est tenu au Japon en décembre 2013 et les discussions fructueuses qu'elle a eues avec les hauts responsables japonais ;

* **Se féliciter du choix du Maroc d'abriter la prochaine édition**, laquelle **reflète la confiance placée en lui par le Japon et ses pairs arabes** ;

* Relever l'importance de ce forum en tant que catalyseur de partenariats entre les secteurs privés des deux parties ;

* Souligner la disponibilité du Maroc de créer les conditions idoines pour la réussite de cet événement à l'instar de la 4ème Réunion de Suivi de la TICAD IV qui s'est tenue en mai 2012 à Marrakech ;

2. Coopération Economique (abordée par le Maroc)

* Souligner que le Japon est l'un des principaux partenaires économiques du Maroc, et le 4^{ème} fournisseur d'aide publique bilatérale; le Japon a accordé au Royaume environ **22,7 milliards DH en prêts** depuis 1976 et environ **2,5 milliards de DH** en dons depuis 1979;

* Remercier le Ministre Délégué japonais et à travers lui le peuple japonais ami pour leur aide au développement du Maroc ;

* Relever, également, l'importance de l'aide japonaise au développement pour l'Initiative Nationale pour le Développement Humain (à travers les aides aux micro projets locaux et associations régionales); signaler, à cet égard, que 343 projets ont bénéficié de l'Aide non remboursable pour les petits projets locaux accordée par le gouvernement japonais avec un montant de **157.000.000 dh** ;

* Mentionner que la coopération avec le Japon touche plusieurs secteurs de base dont notamment la santé, l'eau et l'assainissement, les infrastructures, la pêche, et l'énergie ;

* Remercier le Gouvernement japonais pour les dons octroyés au titre de l'année 2013 et dont le montant a atteint **60 millions de dirhams** ;

* Remercier le gouvernement japonais pour le prêt concessionnel accordé au Maroc au titre de cette année pour le **projet d'appui au secteur de l'Education de base** et dont le montant s'élève à **8 millions de dollars** ;

* Se réjouir de la tenue chaque année des consultations gouvernementales sur les prêts en Yen dans le cadre de l'Aide Publique au Développement (la dernière s'est tenue à Rabat en février 2014) ainsi que les consultations en matière de Pêches Maritimes (la 28ème session se tiendra à Tokyo en avril 2014);

* Encourager la partie japonaise à augmenter l'enveloppe financière accordée au Maroc dans le cadre de l'Aide Publique au Développement (prêts concessionnels et dons).

- Remercier le gouvernement japonais, et plus particulièrement la JICA (Agence Japonaise de Coopération Internationale) pour l'organisation de stages annuels au profit de cadres marocains de divers Départements (Santé, Pêche maritime, Eau et Environnement, Transport, Tourisme, Développement social et Commerce Extérieur) **(1304 stagiaires ont bénéficié depuis 1974 jusqu'à ce jour);**

3. Echanges culturelles et académiques

* Rappeler l'absence d'un Accord culturel entre les deux pays, les relations dans ce domaine sont régies par un « Mémoire relatif à la promotion des échanges culturels » signé en novembre 2005 lors de la visite de Sa Majesté le Roi à Tokyo ;

* Se féliciter de la coopération interuniversitaire qui existe entre les universités marocaines et japonaises :

- Université Abdelmalek Essaidi de Tétouan et l'Université de Tokyo
- Université Mohamed V de Rabat et l'Université daito Bunka
- Université Mohamed V de Rabat et l'Université Tohaku
- Université Mohamed V de Rabat et l'Univeristé de Tsukuba

* Noter avec satisfaction le nombre d'étudiants qui ont bénéficié de bourses d'étude au Japon : 75 boursiers de 3ème cycle depuis 1980 et 52 boursiers niveau bachelor depuis 1993 ; (au titre de l'année 2014, 5 bourses ont été octroyé à des étudiants marocains)

* Rendre un hommage appuyé aux volontaires japonais pour leur contribution et mobilisation en faveur du développement économique et social du Maroc, qui touche des secteurs sociaux de base à savoir, l'éducation, la santé, l'eau, le développement rural et la pêche (plus de **1032 volontaires** ont été affecté au Maroc depuis 1967).